



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU LEMAN

23 MAI 2011

Restaurant de La Nautique
Port-Noir - Genève



ASL, rue des Cordiers 2, case postale 6146, CH - 1211 Genève 6, tél. 022/736 86 20, fax 022/736 86 82
asl@asleman.org - www.asleman.org

ASL France, 6 avenue de la Patinerie, F - 74200 Thonon-les-Bains

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASL

Lundi 23 MAI 2011

RESTAURANT DE LA NAUTIQUE - GENEVE

Le président Jean-Bernard Lachavanne ouvre la 31ème Assemblée générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'avoir répondu à l'invitation de l'ASL.

Il remercie ensuite la Société Nautique de Genève, en particulier son secrétaire général, Monsieur Alec Tournier, de nous avoir accueillis gracieusement ce soir pour cette assemblée générale dans ce magnifique espace au bord du lac. Il remercie également Monsieur Emmanuel Sailer, directeur du restaurant, pour son aide dans l'organisation de cette rencontre ainsi pour la préparation du repas qui sera partagé à l'issue de la séance.

Il passe ensuite la parole à Monsieur Alexandre Wisard, Directeur du Service de la renaturation des cours d'eau (DIM, Canton de Genève) en le remerciant d'avoir bien voulu venir nous présenter le projet de la Plage publique des eaux-vives à Genève.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 AOÛT 2010

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT JEAN-BERNARD LACHAVANNE.

EXERCICE 2010-2011 *voir page 5*, PROJETS ET ACTIONS POUR 2011-2012 *voir page 15*

3. RAPPORT DU TRESORIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 2010

3.1 Max Rien, trésorier, présente en détail les comptes de l'ASL pour l'exercice 2010. Cette année, grâce à une gestion particulièrement rigoureuse en cette période difficile, l'association a enregistré un excédent de recettes, soit CHF 75'705.-. Les fonds propres à fin 2010 se montent à CHF 204'252.-.

Les donateurs pour l'année 2010 sont vivement remerciés :

Mécènes : (dès CHF 5'000.-)

Fondation Hans Wilsdorf	50'000.-	Mairie de Vandoeuvres	1'300.-
Colette et Jean-Christophe Egli	30'000.-	Municipalité de Pully	1'200.-
Ville de Genève	15'000.-	Léonard André	1'000.-
Don anonyme	15'000.-	Cargill International SA	1'000.-
Fondation Alfred et Eugénie Baur	10'000.-	De Rham SA	1'000.-
Services Industriels de Genève	10'000.-	Dubouchet Georges et Françoise	1'000.-
Philippe Dutoit	10'000.-	Pierre-Yves Firmenich	1'000.-

Compagnons du Lac : (entre CHF 1'000.- et 5'000.-)

Marc Gilgen	3'000.-	Maxime et Heidi Giot	1'000.-
Jacques-Hubert Gay	2'500.-	Merck Serono SA	1'000.-
Sté Coopérative Migros-Vaud	2'500.-	Yarom Ophir	1'000.-
Patrick Odier	2'500.-	Patek Philippe SA	1'000.-
Luc Argand	2'000.-	Bernard Wietlisbach	1'000.-
		Don anonyme	1'000.-

Amis du Lac (entre CHF 500.- et 1'000.-)

Ernesto Bertarelli, Mario Brero, Faïka Croisier, Jean-Pierre Cuoni, Bruno de Kalbermatten, William De Rham, Patrick Fenal, Philippe Gudín, Luc Hoffmann, Jacques Lonchamp, Jean-Louis Moret, Anne et Gilles Petitpierre, Didier Terrier.

CF & C Finance Suisse SA, Firmenich SA, Generali Assurances, Mairies de Bernex et de Corsier, Municipalités d'Allaman, de Crans-près-Céligny, de Tannay et de Villeneuve.

Soutien (entre CHF 200.- et 500.-)

Daniel Abittan, Jean-Remy Alessi, Pierre Ammann, Michel Augsburg, Bernard Baeriswil, Klaus Bally, Dominique Belli, Sylvie Beyeler, Paul Binder, William Blanc, Marc et Corinne Bonard, Maryse Bory, Solange Bosson, Jean-Pierre Buhler, Pierre Buri, Dominique Burlet, Guillaume Cervera, Bernard Chevallay, Marc Choulat, Denis-Charles Clément, Béatrice Conne, Jean-Blaise Conne, Jean-Claude Dafflon, Arnaud de Marignac, Philippe de Moerloose, Wally Dellenbach, Hubert Du Plessix, Thierry Estoppey, Thierry Fauchier-Magnan, Carlo Fedele, Bernard Firmenich, Juliane et Francis Fleury, Frédéric Florin, Philippe Frey, Patrick et Marie-O. Gattlen, Philippe Girod, Gérard Gleizal, Jean-Pierre Graz, Jean-Jacques Gros, Jean-Raoul Haerberli, Urs Hammer, Dominique Hausser, Gilbert et Elisabeth Henchoz, Marc et Jane-Marie Hermenjat, Hansjoerg Huggel, Désiré Kettaneh, Catherine Kuhn, François Loew, Pierre et Christiane Lombard, Urs Luterbacher, Jean-Jacques Marmier, Alain-D. Mauris, Yves Mauron, Pierre Mean, Bruno Meier, Gilbert Meylan, Eric Millioud, Vincent Mischler, Pierre Moser, Daniel Ossent, Diane Patry, Nicole Pautex, Cédric Perret-Gentil, Jacques Perrot, Jean-Pierre Piantino, Anne-Marie Pictet, Ivan Pictet, Roger Plassat, Françoise Ray, Madeleine Rey, Laurence Senn, Albert Sevaz, Roland Simon, Jean-Jacques Thuner, Michel Tonossi, Philippe Treyvaud, Hélène Von Burg, Thierry Winkler, Martine Wirthner, Jean-Pierre Wolf, Lydia Yaddaden, Christian Zapf.

Association des Propriétaires de bateaux, Association genevoise du petit-lac, Atelier d'architecture Roulin et Vianu SA, Cercle de la voile de Villeneuve, Cobaty suisse, Girod Piscines SA, Harsch Henri HH SA, Imprimerie des Bergues, Pharmacie de Grenus SA, Rudaz SA, Société de Sauvetage "Le Doyen", Syndicat Inter-cantonal des Pêcheurs Professionnels du Léman, Walter-und-Bertha-Gerber Stiftung, Yacht Club de Genève.

Mairies GE : Celigny, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Presinge, Puplinge, Soral, Versoix.

Municipalités VD : Chardonne, Commugny, Corseaux, Cully, Gland, Lutry, Préverenges, Saint-Gingolph, Saint-Prex, Sion, Tolochenaz, Vich, Villette.

3.2 Monsieur Paul Bagnara lit ensuite le rapport des vérificateurs des comptes, certifiant que les comptes 2010 sont conformes et le bilan 2010 exact.

4. DISCUSSION ET VOTE DES RAPPORTS, DECHARGE DU COMITE

Les comptes 2010 et les rapports sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne donc décharge au Comité.

5. PROJETS ET ACTIONS POUR 2011 / 2012 *voir page 15*

6. PRESENTATION DES MEMBRES EN VUE DE L'ELECTION DU NOUVEAU COMITE 2011-2012

- Tous les membres du Comité sortant sont candidats à la réélection.
- M. Pascal Mulattieri, biologiste, habitant à Bernex (Genève) est proposé comme candidat.
- Selon l'article 8 point 3 rectifié des Statuts (voir ci-dessous), Amanda Melis et Olivier Goy, en tant qu'employés rémunérés, ne peuvent plus faire partie du Comité qu'avec voix consultative seulement.

7. ELECTIONS

7.1 Election du Comité :

Tous les candidats au Comité sont élus à l'unanimité.
voir Comité 2011 / 2012 page 4.

7.2 Election des vérificateurs des comptes :

Messieurs Paul Bagnara et Jacques Rey acceptent d'assumer à nouveau cette fonction.
Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

8. ADAPTATION DES STATUTS POUR MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION FISCALE (pour l'exonération d'impôts)

- **Article 8 point 3 Comité - Droit de vote : ajout :** b) Les employés rémunérés de l'Association ne peuvent siéger au Comité qu'avec une voix consultative.

- **Article 8 point 4 Comité - Compétences : ajout :** e) les membres du Comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent excéder ceux versés pour des commissions officielles. Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du Comité peut recevoir un dédommagement approprié.

- **Article 13 - Dissolution : modification :** En cas de dissolution de l'Association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une ou plusieurs institution(s) poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'Association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Les nouveaux statuts avec modifications proposées sont adoptés à l'unanimité

9. DIVERS

Néant.

COMITE 2011 – 2012

<u>Président</u> Jean-Bernard LACHAVANNE Hydrobiologiste Confignon, Genève	Gabrielle CHIKHI-JANS Lic. Sciences sociales Genève	Pascal MULATTIERI Biologiste et plongeur scientifique Bernex, Genève
<u>Vice-Président</u> Alain GAGNAIRE Ingénieur, informaticien Thonon-les-Bains, France	Eric DOELKER Pharmacien Conches, Genève	Jean-Claude MULLI Médecin Versoix, Genève
<u>Trésorier</u> Max RIEN Expert-comptable Sciez, France	Jean-Marcel DORIOZ Agronome Publier-Evian, France	Daniel OSSENT Informaticien Conches, Genève
<u>Membres</u> Thierry BIGLER Avocat Genève	Pierre-Alain GIVEL Notaire Tolochenaz, Vaud	Jean-Claude PRAZ Biologiste Saillon, Valais
Régis CALOZ Physicien Genève	Jean-Pierre GRAZ Avocat Genève	Jean-François RUBIN Biologiste Lully, Vaud
Héloïse CANDOLFI Géographe Genève	Raphaëlle JUGE Biologiste Chêne-Bougeries, Genève	Jean-Nicolas THALMANN Economiste Saint-Légier, Vaud
	Rémi MERLE consultant en développ. durable Grand-Lancy, Genève	David THELER Géographe Miège, Valais

RAPPORT D'ACTIVITE 2010-2011

Jean-Bernard LACHAVANNE, président

J'ai le plaisir d'ouvrir la 31ème Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) et, au nom du comité, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue et vous remercie d'avoir répondu à notre invitation de ce soir à Genève.

Je voudrais tout d'abord remercier la Société Nautique de Genève, en particulier son Secrétaire général, Monsieur Alec Tournier, de mettre à disposition des locaux pour la tenue de notre Assemblée générale dans l'un des hauts-lieux de la navigation. La Coupe de l'America a trôné pendant plusieurs années dans une vitrine à côté de cette salle pour la plus grande fierté des sociétaires de la Nautique et disons le de nombreux Genevois.

Merci également à Monsieur Emmanuel Sailer, directeur du restaurant, pour son aide dans l'organisation de cette assemblée ainsi que pour la préparation du repas que nous partagerons à l'issue de la partie administrative.

Un grand merci également à Alexandre Wisard, directeur du Service de la renaturation des cours d'eau de nous avoir présenté le magnifique projet de Parc et plage des Eaux-Vives, projet controversé pour lequel l'ASL apporte son soutien contrairement à d'autres associations de protection de l'environnement car elle est convaincue, dans l'approche type développement durable qu'elle fait, que l'impact environnemental, en particulier sur la biodiversité, sera faible et que les avantages sociaux-économiques seront prépondérants.

Comme par le passé, nous avons développé des actions principalement dans les domaines de la recherche et de l'information-éducation, toujours dans le but de promouvoir les mesures de protection en faveur du Léman et des rivières de la région lémanique, actions qui s'inscrivent résolument dans une démarche de développement durable prenant en compte les aspects environnementaux mais aussi socio-économiques des problématiques considérées dans le but de satisfaire les besoins actuels des habitants de la région (eau potable, biodiversité, pêche et loisirs) sans porter préjudice à ceux des générations futures.

Comme notre dernière Assemblée générale a eu lieu avec un certain décalage le 29 août 2010 du fait de l'organisation du 30^{ème} anniversaire de l'ASL, l'exercice porte sur une période plus courte d'environ neuf mois.

Etat du lac : des résultats très positifs

Comme chacun le sait, le Léman va beaucoup mieux. L'état du lac ne cesse de s'améliorer à tel point que l'on parle déjà de « success story. Dans le domaine écologique, la qualité des eaux est meilleure, grâce à la diminution des phosphates et des métaux lourds. Sur le plan social, les conditions de la pratique des sports et loisirs nautiques ainsi que la pêche amateur se sont améliorées car les quantités d'algues, de plantes aquatiques et de microbes ont diminué, l'eau est devenue plus transparente et il reste juste ce qu'il faut comme nourriture pour que prolifèrent les « bons » poissons. A niveau économique, la pêche professionnelle et les activités touristiques en bénéficient également.

Mais comme chacun le sait aussi, je l'espère, il n'est pas encore tout à fait guéri. Entendez par là que des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs visés et rétablir durablement les équilibres écologiques du lac. L'objectif de concentration en phosphore, élément nutritif-clé responsable du développement des algues n'est pas encore atteint (22.8 mugP/L au lieu de 20 mugP/l). En outre, des pollutions émergentes, dont on ne sait pas très bien le danger qu'elles représentent pour la santé, restent à surveiller (micropolluants tels que pesticides, substances à effet hormonal). Nous devons donc rester vigilants.

Pour le futur, le comité de l'ASL a décidé de concentrer les efforts de l'association, en plus des actions en cours qu'elle poursuivra, sur la sensibilisation des jeunes, décideurs de demain, pour assurer la relève. C'est ainsi qu'une bonne partie de ses forces au cours de l'exercice écoulé a porté sur l'élaboration du projet AD'EAU, un programme varié d'activités destinées à sensibiliser les jeunes aux enjeux liés à la protection de l'eau et des écosystèmes aquatiques (lac, rivières).

Je commencerai ce rapport par résumer les actions en cours qui vous sont déjà connues puisque certaines d'entre elles sont organisées depuis plusieurs années, pour ensuite décrire un peu plus en détail le projet AD'EAU.



Etude LEMANO

Rappelons que des rapports d'étude complets relatifs à l'« Evaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau dans la région lémanique » ont été publiés par le passé concernant :

- le bassin de l'Aubonne en juin 2009 : Ganty, C., Bigler T, Gudmundsson I, Goy O., Juge R. et J.-B. Lachavanne. Edition ASL et LEBA-Université de Genève 258 p.

- le bassin de la Versoix en décembre 2009 : Gudmundsson I, Ganty C., Bigler T, Goy O., Juge R. et J.-B. Lachavanne. Edition ASL et LEBA-Université de Genève 443 p.

Au cours de l'exercice écoulé, le rapport relatif au bassin des Drances valaisannes a été achevé et publié en septembre 2010. Les résultats de l'étude ont été présentés aux gestionnaires de l'eau des 13 communes du bassin des Drances le 19 janvier 2011, réunion qui s'est tenue dans les locaux des Services industriels de Bagnes au Châble que nous remercions de leur accueil.

Selon nos résultats, la gestion de l'eau dans le bassin des Drances peut être qualifiée de bonne pour le capital économique (score 75%) et de moyenne pour les aspects environnementaux (63%) et sociaux (61%).

Les résultats présentés ont été bien accueillis et les discussions qui ont suivi dans un esprit constructif ont montré que des progrès avaient été réalisés dans plusieurs domaines depuis notre étude qui était basée sur des données datant de 2008.

Concernant le bassin versant du Foron de Sciez en Haute-Savoie, le rapport est toujours en cours de réalisation. Plusieurs raisons expliquent le retard pris dans l'achèvement de cette étude parmi lesquelles on citera la difficulté d'obtenir les données demandées aux administrations publiques françaises, d'une part, et la forme sous laquelle certaines étaient disponibles, pas toujours compatibles avec nos besoins pour le calcul des indicateurs de gestion durable de l'eau, d'autre part.

Nous venons de recevoir les données récentes concernant l'état biologique de ce cours d'eau qui devraient nous permettre d'aller de l'avant. Toutefois, faute de ressources financières suffisantes, nous avons dû nous séparer de Claude Ganty, coordinateur de ce programme d'études, ce qui ralentit beaucoup l'avancement de l'étude.

Les premiers chapitres sont déjà rédigés mais un travail équivalent à un poste d'une personne pendant six mois est encore nécessaire pour achever cette étude. Les finances de l'ASL ne permettent pas actuellement de prendre en charge la totalité du coût et nous cherchons encore le financement complémentaire.

Pour terminer, j'aimerais remercier une nouvelle fois les grands donateurs qui ont financé cette étude de 2003 à 2009 réalisée par l'ASL en collaboration avec le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique (LEBA) de l'Université de Genève : la Banque Pictet et Cie, les sections valaisanne, vaudoise et genevoise de la Loterie Romande, la Fondation Hans Wilsdorf et les Services Industriels de Genève.

Sans la confiance de ces institutions, il n'aurait jamais été possible de mener à bien cette étude interdisciplinaire passionnante et porteuse de réels progrès pour la gestion durable des ressources en eau de la région lémanique.

Un grand merci également aux autres grands donateurs de l'ASL, en particulier Jean-Christophe et Colette Egli, Marc Maillefer et la Ville de Genève.

Un grand merci enfin à toutes les personnes et institutions qui ont apporté leur soutien et leur expertise, grâce auxquelles l'étude ne s'est pas limitée à une approche théorique et a pu être confrontée à la réalité du terrain. Un grand merci à tous les gestionnaires communaux et cantonaux pour leur précieuse collaboration et leurs critiques constructives.

Je voudrais adresser en notre nom à tous nos sincères remerciements à Claude Ganty pour l'excellent travail réalisé au cours de toutes ces années passées à l'ASL et d'avoir accepté de poursuivre sa collaboration bénévolement dans le temps que lui laissent ses nouvelles activités pour achever l'étude sur le Foron de Sciez. Merci également à Raphaëlle Juge pour sa précieuse collaboration à la rédaction et à Rémi Merle pour la production du rapport sur les Drances valaisannes.

Promotion de la Charte de l'eau de la région lémanique



La Charte de l'Eau élaborée par l'ASL incite les individus et les collectivités publiques de la région lémanique à tout mettre en œuvre pour gérer durablement cette ressource vitale et facteur de développement régional selon les 13 principes fondamentaux qu'elle contient.

Actuellement, ce ne sont que 55 communes qui ont adhéré à la Charte (je rappelle que la région lémanique en compte quelque 600) ainsi que 884 particuliers.

C'est pour moi l'occasion, comme chaque année, de lancer un appel auprès des membres de l'ASL qui ne l'auraient pas encore signée de se manifester. Ils peuvent le faire simplement en remplissant le coupon mis à leur disposition ce soir ou en informant le secrétariat de l'ASL dans les jours qui viennent. Merci d'avance de soutenir cette Charte, vitrine des principes adoptés lors des Etats généraux de l'eau de la région lémanique en 1995 pour mener son action et faire évoluer la gestion de l'eau vers la durabilité, véritable code de déontologie pour une gestion transfrontalière durable de l'eau.

Pour promouvoir la Charte de l'eau de la région lémanique, diverses actions ont été développées, notamment au Muséum d'histoire naturelle de Genève et au Musée du Léman à Nyon ainsi que sur les stands tenus par l'ASL dans une dizaine de manifestations organisées au bord du lac et dans la région lémanique, comme par exemple lors de la Fête de l'eau aux Bains des Pâquis à Genève, de la Fête cantonale du développement durable à Genève, au Salon du Livre, au Festival de la Terre à Lausanne, au Festival de la Salamandre à Morges ou encore à la Maison internationale de l'environnement à Genève.

Participation à l'élaboration des politiques publiques

Par l'intermédiaire de plusieurs membres du comité, notre association participe activement, de manière directe ou indirecte, à l'élaboration des politiques publiques en matière de gestion des eaux et des écosystèmes aquatiques de la région lémanique.

Contrats de rivières transfrontaliers

L'ASL a participé à la phase d'élaboration des contrats de rivières couvrant les cours d'eau de tout le bassin genevois et du Bas-Chablais. Ces contrats sont aujourd'hui tous signés et dans leur phase de réalisation. L'ASL est donc actuellement attentive au suivi de ces outils très prometteurs de gestion intégrée de l'eau.

Pour mémoire, les contrats de rivières transfrontaliers sont des protocoles d'accord entre la Suisse et la France par lesquels les communes d'un bassin versant s'engagent à développer une politique d'amélioration de l'état des cours d'eau. Les élus, les administrations, les associations, les professionnels de l'eau et les habitants sont associés au processus.

Au cours de plusieurs réunions où l'ASL était représentée par Alain Gagnaire, Olivier Goy ou Jean-Marcel Dorioz, les questions d'assainissement et de qualité des eaux, ainsi que des problèmes d'hydraulique (étiage/crue), piscicoles ou paysagers ont fait l'objet de propositions d'action de la part des représentants de l'ASL.

Notre association est actuellement représentée dans le « Jury de recrutement » et le Groupe de travail « Ressources en eau » constitué au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) par Alain Gagnaire, notre vice-président et Claude Ganty, coordinateur de l'étude LEMANO.

Nous espérons convaincre le SIAC d'appliquer la méthode LEMANO d'évaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau au bassin des Drances haut-savoyardes après l'avoir appliquée avec succès aux Drances valaisannes.

Participation à des commissions consultatives

D'autres membres du comité de l'ASL, parfois sous d'autres casquettes, participent aux débats relatifs à la définition des politiques environnementales, telle par exemple Raphaëlle Juge, membre du comité de l'ASL, qui apporte ses compétences à la Commission de la Biodiversité du Canton de Genève, Olivier Goy, collaborateur de l'ASL qui occupe un des deux sièges attribués aux associations pour la protection de la nature au sein de la Commission de la pêche du canton de Genève ou encore moi-même qui siège en tant que vice-président au Conseil du développement durable du Canton de Genève et président de la Commission chargée du suivi de l'application du Concept cantonal de la protection de l'environnement.

Présence de l'ASL dans des manifestations : Conférences publiques, stands d'information, colloques, interviews media

Comme par le passé, l'ASL a participé à de nombreuses manifestations organisées dans la région lémanique, avec sa documentation et ses panneaux d'exposition présentant ses activités, en particulier la « Charte de l'eau de la région lémanique » qu'elle souhaite voir adopter par le plus grand nombre.

Plusieurs membres du comité et du secrétariat se sont mobilisés pour présenter des conférences (8 depuis le 24 septembre 2010), monter et assurer des permanences des expositions, participer à des débats publics, accorder des interviews à la presse écrite et télévisée ou représenter l'ASL en diverses occasions (voir ci-dessous).

Au cours de la période écoulée, depuis septembre dernier, date de notre dernière AG, notre association a été présente dans plusieurs manifestations dans les différentes régions du bassin lémanique (18 en tout), profitant de sa présence pour sensibiliser les participants aux problèmes de la protection des eaux du Léman et des rivières contre la pollution et plus généralement à la gestion durable des ressources en eau de la région lémanique. Neuf, c'est le nombre de conférences données au cours de cette période dont une par Claude Ganty relative à l'étude LEMANO et moi-même sur l'état actuel du Léman et les perspectives d'avenir à l'occasion de diverses manifestations, généralement des Assemblées générales de diverses organisations.

J'ai introduit dans le titre de mes conférences la « Success story du Léman » pour bien montrer les progrès réalisés depuis le début des années 1980, tout en précisant bien sûr que tout n'était pas encore réglé comme je l'ai évoqué au début de ce rapport.

Un grand merci à Jean-Claude Mulli qui a présenté les actions de l'ASL à des différents publics anglophones, notamment composés d'étudiants venus rencontrer notre association.

On notera encore que trois stands d'information de l'ASL ont pu être tenus durant la journée du 3 septembre 2010 grâce à la banque HSBC qui propose à ses collaborateurs une journée de volontariat au bénéfice d'une association.

Le magazine trimestriel "Lémaniques"

Vitrine et outil de communication le plus important de notre association, le trimestriel *Lémaniques*, est tiré à 9'500 exemplaires et distribué à tous nos membres ainsi qu'à un large public selon le sujet traité : les communes lémaniques, les élus, les écoles, les professionnels du tourisme et de la santé, des associations, des navigateurs, des riverains, etc.

Alors qu'au cours de l'exercice 2009-2010, vous aviez reçu six numéros de notre trimestriel, deux de plus que d'habitude en raison du décalage de l'Assemblée générale lié à l'organisation des fêtes du 30^{ème} anniversaire de l'ASL, deux numéros vous ont été adressés depuis notre dernière Assemblée générale.

- Le numéro 78 en décembre 2010 présentait un compte rendu des festivités du 30^{ème} anniversaire et un hommage rendu à Gabrielle Chikhi-Jans arrivée à la retraite après 25 ans de fidèle collaboration en tant que Secrétaire générale de l'ASL. Gabrielle pensait pouvoir rendre le tablier fin décembre 2010, c'était prendre ses désirs pour des réalités. En effet notre nouveau secrétaire général adjoint Antoine Droin, qu'elle s'était appliquée à former pendant quelques mois, a trouvé un poste qui répondait mieux à ses besoins. Gabrielle a accepté de reprendre du service et d'assurer l'intérim jusqu'à ce que nous trouvions une nouvelle secrétaire générale adjointe en la personne d'Amanda Mélis qui a pris la fonction de Secrétaire générale depuis le 1^{er} avril, non, ce n'est pas un poisson d'avril. Amanda est toujours là, fidèle au poste et nous sommes très heureux de l'accueillir au sien de l'ASL et de bénéficier de ses compétences.
- Le numéro 79 était consacré à la présentation du projet AD'EAU avec pour titre « Qui dit AD'EAU dit vacances futées », un vaste programme d'activités ludiques et didactique destinées aux jeunes dont je dirai deux mots tout à l'heure.

Le prochain numéro, que vous allez recevoir d'ici fin juin, présentera le grand projet d'aménagement d'un parc et d'une plage aux Eaux-Vives, projet qui ne fait pas l'unanimité, mais qui est soutenu par l'ASL comme nous l'avons évoqué tout à l'heure à l'issue de la conférence présentée par Alexandre Wisard.

Cette année encore, la Fondation Hans Wilsdorf a accepté de renouveler son soutien financier pour la publication de notre journal en accordant un soutien plus important pour permettre à l'ASL de publier un numéro spécial 30 de Lémaniques et je tiens, en mon nom personnel et en votre nom à tous à remercier chaleureusement les membres du Conseil de fondation, en particulier son président Pierre Mottu, qui soutien l'ASL depuis ses débuts, ainsi que son secrétaire général Serge Bednarczyk.

Un grand merci également aux personnes qui ont accepté de rédiger des articles et à l'imprimerie des Bergues à Carouge pour leur précieuse collaboration. Mais bien entendu, le plus grand mérite de ce succès revient à la rédactrice responsable, Raphaëlle Juge, dont la plume alerte et colorée nous ravit.

Journées passeports-vacances et camps de vacances

Comme chaque année, l'ASL a organisé, avec la collaboration des services de la jeunesse et des loisirs du canton de Genève et de la Ville de Lausanne des journées de passeports-vacances de « Sensibilisation à la vie aquatique » destinées aux jeunes de 9 à 16 ans. On se référera au Rapport d'activité 2009-2010 pour le compte-rendu des passeports-vacances de l'été 2010. La dernière Assemblée générale ayant eu lieu en septembre dernier, aucune Journée passeport-vacances n'a été organisée depuis.

Nous remercions pour son aide Pierre-Alain Givel, membre de notre comité, ainsi que les personnes suivantes pour leur collaboration dans le cadre de ces journées: Jean-Pierre Moll, guide de pêche, l'Institut d'écologie de l'Université de Lausanne, l'Institut Forel à Versoix, les Collèges de Beausobre à Morges, du Martinet à Rolle et des Collombières à Versoix, les stations d'épuration des régions de Morges et de Rolle, ainsi que celle de Vidy à Lausanne.

En outre, l'ASL organise depuis 1991, conjointement avec le Service des loisirs du canton de Genève, un camp de vacances d'une semaine à la Maison de la Grève à Versoix sur le thème "Le Léman, un labo vivant" pour les jeunes de 11 à 14 ans. Le camp a été organisé du 24 au 30 juillet 2010. Je rappelle que ce camp est ouvert à tous les enfants résidant dans le bassin lémanique, bien qu'il soit organisé par l'Etat de Genève. Les enfants de Genève, Vaud, Valais et de France voisine peuvent donc en bénéficier.

Olivier Goy est responsable de l'organisation de ce camp qui rencontre chaque année un franc succès et nous le remercions pour son engagement. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées à titre bénévole pour ces jeunes: Maxime Prevedello, président de l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche (AGSP) qui offre une sortie matinale en bateau avec ses collègues de l'Amicale des pêcheurs du Léman (APL), Michel Garde, pêcheur professionnel, Jean-Pierre Moll, guide de pêche, le Collège des Colombières et Olivier Bourquin, Walter Wildi et ses collaborateurs de l'Institut Forel à Versoix, Stéphane Gros, Agathe Schutzle, biologiste, le Musée du Léman à Nyon, les Services Industriels de Genève (SIG) et ceux de Terre Sainte et environs (SITSE).

Une brochure de sensibilisation des jeunes « Tous dans le même bain »

Grâce à un don de la Fondation Ernest Dubois, la brochure illustrée par EXEM et destinée aux jeunes a été publiée et distribuée gratuitement aux jeunes de 14 ans de la région lémanique l'automne dernier.

Cette brochure a été réalisée par un groupe de bénévoles réunissant des enseignants, géographes, médecins et biologistes, ce qui a permis de préparer un document attractif et scientifiquement correct.

Un grand merci à Olivier Goy qui a assuré la coordination du groupe de travail ainsi qu'à Pierre Holzer, Juliette Vodinh, Jean-Claude Mulli, Philippe Spiess, Gabrielle Chikhi-Jans, Raphaëlle Juge. Enfin un grand merci à Emmanuel Excoffier (EXEM) pour les illustrations pleines d'humour toujours très appréciées et à Ariel Herbez journaliste qui en a fait une lecture critique.

Plus de 12'000 exemplaires de la brochure ont été distribués aux élèves de 12 ans des cantons de Genève, Vaud et Valais. Les départements de l'instruction publique ont assuré gratuitement la distribution, ce dont nous les remercions.

Un partenariat avec la chaîne de magasins Nature et Découverte

Un partenariat a été établi avec la Fondation Nature et Découvertes France et Suisse pour développer un projet intitulé « Sensibilisation des jeunes à la sauvegarde des lacs et des rivières ». Nature et Découvertes soutient différents projets en lien avec la protection de la nature aux côtés d'association de terrain, que ce soit en Suisse, France ou en Afrique qui réalisent un travail de proximité.

Plusieurs animations sont organisées dans les magasins Nature et Découvertes de Genève-Balexert et Lausanne (Place Pépinet). Les activités seront intégrées dans le cadre de notre Programme AD'EAU qui coordonnera toutes les activités « Jeunes » en cours et futures de l'ASL.

Une somme d'environ 26'000.- (contribution française et suisse) a été accordée à l'ASL au début 2010 permettant de réaliser six événements (moitié du programme prévu), à savoir quatre animations dans les magasins de Lausanne et Genève ainsi que deux sorties sur le terrain.

Nous remercions vivement la Fondation Nature & Découvertes, Paris, en particulier Monsieur François Lemarchand son président ainsi que MM. Philippe Ciamporcerro de Nature & Découvertes Suisse et Pascal Vandenberghe de Payot Libraire à Lausanne.

L'ASL présente à l'Exposition universelle de Shanghai

Comme vous le savez, l'ASL a été très active dans le cadre de la préparation de la participation de la Ville de Genève au pavillon des villes de Bâle-Genève-Zürich avec pour thème central la gestion durable de l'eau en milieu urbain « Better Water-Best urban life » présenté dans le cadre de l'Exposition universelle qui s'est tenu du 1^{er} mai au 31 octobre 2010 à Shanghai (www.basel-geneva-zurich.org).

Grâce à l'ASL, la « success story » de l'assainissement du Léman a été présentée lors des Journées genevoises en septembre 2010 au sein du pavillon des villes suisses, pavillon qui a reçu la visite de plus de 2 millions de visiteurs (à 95% chinois) et où une délégation de l'ASL s'est rendue.

La « success story du Léman a été présentée dans l'auditoire du pavillon lors d'un colloque sur le thème de la gouvernance de l'eau, journée co-organisée par la Ville de Genève et l'ASL.

L'après Shanghai

- L'intérêt des chinois pour le modèle de gestion des ressources en eau de la région lémanique s'est manifesté sur place à l'issue des conférences mais surtout un mois après notre passage en Chine lors de la visite à Genève d'une délégation de la province de Jiangsu en charge de l'assainissement du lac Taihu, conduite par le vice-gouverneur de la province.

Un souhait de poursuivre une collaboration dans le futur a été manifesté à cette occasion par les chinois. A suivre...

Tout est différent : le lac Taihu a une superficie de 39'500 km² alors que celle du Léman est de 580 km², une profondeur moyenne faible de quelques mètres alors que celle du Léman est de 152 m avec une profondeur maximale de 309 m. Quant au contexte environnemental et socio-économique prévalant sur le bassin d'alimentation de ces deux lacs, pas de comparaisons possible...

- Un solde positif de quelques dizaines de milliers de francs était disponible après Shanghai, ce qui a permis à PR'EAU LEMAN, dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau, de financer en grande partie la « Fête de l'eau » organisée aux Bains des Pâquis le week-end des 26 et 27 mars derniers par la Ville de Genève avec la participation du « groupe Shanghai », dont l'ASL est l'un des membres très actif. Le but était de faire un retour de l'expérience de Shanghai aux Genevois. Plusieurs stands et animations étaient présentés dont celui de l'ASL qui a rencontré un vif succès. Merci à Gabrielle pour sa participation active à l'organisation de cette manifestation et à Olivier Goy qui a pris en charge la mise sur pied et les animations présentées dans le stand de l'ASL.

AD'EAU, un nouveau programme dynamique pour sensibiliser les jeunes de la région lémanique aux enjeux de l'eau

Une approche originale axée sur le développement durable

Maintenant que les objectifs de qualité des eaux du Léman sont plus ou moins atteints, l'ASL a décidé d'intensifier ses efforts de sensibilisation des jeunes de la région lémanique en matière de gestion de l'eau. **Le programme AD'EAU** innove en revisitant les actions passées d'information et de sensibilisation des jeunes pour y intégrer davantage la notion de développement durable, une approche qui aborde les dimensions sociales et économiques en plus des aspects nature et environnement prise en compte habituellement.

Plusieurs thèmes majeurs liés à la notion de gestion durable de l'eau

Le groupe de travail « Activités jeunes » de l'ASL propose d'organiser les activités futures destinées aux jeunes autour d'un programme diversifié qui permet d'aborder de manière transversale les enjeux liés à l'eau sous l'angle du développement durable (cf. *Lémaniques* no 79).

Ces activités peuvent être réunies sous le chapeau de quatre grands thèmes.

La réalisation de ce programme ambitieux dépendra néanmoins des moyens financiers qu'il sera possible à l'ASL de mobiliser et du succès rencontré.

▪ Découverte et protection de la nature

Poursuite des activités en cours (camps de vacances à la Maison de la Grève à Versoix, passeports-vacances dans les villes du bord du lac, conférences dans les collèges, etc.) dont le but est d'initier et sensibiliser les jeunes à la nature et à l'environnement à travers l'approche écologique du lac et des rivières. Visites sur le terrain, prélèvement de flore et faune, observation à la loupe binoculaire et au microscope, constitution d'un herbier sont les activités au menu de ces journées.

▪ Le voyage de la goutte d'eau : cycle naturel, gestion et usages durables de l'eau

Le cycle naturel de l'eau et ses perturbations par les activités humaines sont présentés au travers d'une approche environnementale (cycle naturel de l'eau : précipitations-évaporation) et socio-économique (approvisionnement et distribution de l'eau potable, diversité des usages (industrie, artisanat, agriculture), comportement vis à vis de l'eau (à la maison, à l'école et dans les lieux de travail), assainissement des eaux usées et restitution dans les rivières et le lac, impacts de la pollution. Visite de stations de pompage et de purification de l'eau du lac, visite de stations d'épuration. Exercice de chasse au gaspillage de l'eau (inspecteur snif), jeu de rôle à l'exemple des animations organisées par le canton de Genève dans le cadre des contrats de rivière.

▪ la problématique de la gestion des rives lacustres : conflits d'usage nature/culture : approche environnementale (éco-morphologie, flore et faune, valeur écologique), sociale (espace de loisirs) et économique (tourisme). Visite et exercice de qualification écologique des rives lacustres.

▪ Le lac pourvoyeur de richesses.

Le lac permet le développement de toute sorte d'activités de loisir au bénéfice des habitants et des visiteurs de la région, qui contribuent à la richesse de la région.

L'ASL sur le web

Grâce à Alexandre Gagnaire, qui a pris le relais après Daniel Ossent, le site Internet de l'ASL a déjà été remanié (www.asleman.org). Il rencontre toujours un grand succès puisqu'il reçoit régulièrement un grand nombre de visiteurs (33'937 en 2010). Un grand merci à notre webmaster bénévole. Un groupe de travail planche sur la poursuite de l'amélioration de notre site. Une page sur Face book est maintenant active. Merci aussi à Yves Longchamp pour sa disponibilité à nous venir en aide lors de problèmes informatiques. Un grand merci pour toutes ces aides précieuses !

Actions de promotion

Comme par le passé, l'ASL assure sa promotion à travers les actions qu'elle développe, les documents qu'elle diffuse, en particulier son magazine "*Lémaniques*", divers envois adressés à des publics-cibles et à travers son site Internet. Avec l'aide de son équipe de bénévoles, le secrétariat à lui seul a adressé plus de 30'000 envois depuis la dernière Assemblée générale.

Effectif de membres

L'effectif de nos membres continue à diminuer. Certains décèdent, d'autres informent le secrétariat qu'ils sont contraints de renoncer à faire partie de notre association pour des raisons financières. Bien entendu, nous continuons à faire parvenir notre journal *Lémaniques* aux personnes qui ont soutenu fidèlement notre association depuis plusieurs années.

Comme les autres associations à but non lucratif, l'ASL subit durement les effets de la crise. Conséquence, elle a dû se séparer de certains collaborateurs et limiter le temps de travail d'autres personnes.

Laurence Dégerine a établi les statistiques relatives au nombre de nos membres, ce dont nous la remercions beaucoup. Ce travail a le mérite de poser clairement la situation actuelle.

Au 1^{er} janvier 2011, le fichier de l'ASL contient 8'800 adresses dont 4'834 membres (4'599 suisses et 298 français). Sur ce nombre, 1'924 seulement se sont acquittés de leur cotisation ! Les nouvelles adhésions au nombre de 44 en 2010 ne compensent pas les décès-démissions ou introuvables (déménagement sans laisser d'adresse) dont le nombre s'élève pour cette même année à 233.

Nous cherchons des idées et des financements pour développer des actions de recrutement ciblées dans toute la région lémanique. Toutes les suggestions et aides sont les bienvenues !

Cette érosion de notre effectif de membres est certainement à mettre en relation avec l'amélioration de la qualité des eaux du lac. Pour beaucoup de personnes, le Léman va mieux, donc il est guéri. Or comme chacun le sait, tous les problèmes ne sont pas encore résolus.

Le lancement du nouveau programme AD'EAU devrait contribuer à inverser la tendance et à redonner à l'ASL un nombre de membres dont les cotisations permettront, nous l'espérons, de poursuivre le financement de ses actions.

Fête des 30 ans de l'ASL

L'ASL a fêté dignement son 30^{ème} anniversaire au cours de deux manifestations :

- **une journée festive le 29 août 2010 à Bellerive-Plage, Lausanne**, plutôt fraîche mais ensoleillée, au cours de laquelle différentes activités ludiques et éducatives étaient organisées pour le plus grand plaisir des personnes présentes. Au programme, découvertes des unités de la CGN, de la vie microscopique et de la végétation lacustre mais aussi exercices de sauvetage (très prisé), concours de dessin, jeux d'eau, water-polo, démonstration de natation synchronisée, etc. ont égayé cette journée qui s'est achevée par la tenue de notre Assemblée générale suivi d'un repas partagé en toute convivialité.

Je profite de cette occasion pour réitérer nos remerciements à Monsieur Oscar Tosato, Conseiller municipal de la Ville de Lausanne, pour les messages de félicitation et d'encouragement qu'il a adressés à l'ASL à cette occasion. Merci également à la Ville de Lausanne qui a offert le vin d'honneur partagé à l'issue de la partie administrative de l'Assemblée générale.

Un grand merci également à Monsieur Laurent Cocchi qui soutient l'ASL depuis de nombreuses années et qui pour l'occasion a accepté de faire partie du jury du concours de dessin. Merci enfin à Madame Biljman et à son équipe du restaurant de la piscine pour son accueil et le buffet préparé avec soin pour l'ASL.

- **Une croisière gourmande sur le lac le 1^{er} septembre** par une soirée d'été comme l'on en rêve sur le « Montreux » en présence de Madame Michèle Künzler, Conseillère d'Etat de la République et canton de Genève qui nous a adressé un message du Conseil d'Etat et de Monsieur Jean-François Copt, Président du Grand-Conseil du canton du Valais. Nous avons regretté l'absence de Madame Jacqueline de Quattro, Conseillère d'Etat du canton de Vaud qui s'est fait excuser et celle de son remplaçant qui n'a pas réussi à nous rejoindre avant l'embarquement, pris dans un bouchon sur l'autoroute. Cette soirée a rencontré un très grand succès et plusieurs personnes sont malheureusement restées scotchées sur une liste d'attente faute de place, ce que nous regrettons vivement.

Des remerciements ont déjà été adressés dans le Lémaniques no 78 aux personnes qui se sont engagées pour faire de cet anniversaire une réussite mais je voudrais remercier une nouvelle fois les membres de l'équipe de l'ASL qui se sont investis sans compter, en particulier Jean-Nicolas Thalmann et Eric Doelker, qui ont co-présidé le groupe de travail, Olivier Goy pour la coordination des activités de cette fête, Rémi Merle, Héloïse Candolfi, Gabrielle Chikhi Jans et Antoine Droin.

Merci enfin à Monsieur Claude-Alain Frachet d'avoir réalisé gracieusement le reportage photographique des deux évènements.

Remerciements

En conclusion, je voudrais en votre nom à tous, réitérer mes remerciements à toutes les personnes qui ont été actives et qui n'ont pas ménagé leur peine pour que l'ASL puisse développer ses actions, qui, comme on vient de le voir, ont été nombreuses pendant l'année écoulée. En plus des personnes que j'ai déjà signalées au fil de la présentation des actions développées, mes remerciements s'adressent tout d'abord à l'équipe du secrétariat :

Gabrielle Chikhi-Jans sait tout le bien que l'on pense d'elle et de son travail à l'ASL. Nous avons au cours des 25 années de sa collaboration à l'ASL et notamment lors de la croisière sur le Léman où l'émotion m'a obligé de faire plus court que prévu, déjà décliné tous les aspects de sa personnalité attachante que nous avons appréciés dans ses contacts avec les membres du Comité de l'ASL et avec les personnes qu'elle a su motiver pour apporter une aide précieuse au secrétariat.

Je voudrais ce soir la remercier spécialement d'avoir accepté de « rempiler » et de prolonger sa fonction de Secrétaire générale jusqu'à fin mars 2011 et d'assurer ainsi la transition après le départ quelque peu subit d'Antoine Droin fin 2010.

Merci aussi d'avoir assisté Amanda Melis lors de ses premiers pas à l'ASL, d'abord comme Secrétaire générale adjointe puis Secrétaire générale depuis le 1^{er} avril dernier, Amanda à laquelle nous souhaitons la bienvenue au sein de l'ASL.

Fort heureusement pour notre association, Gabrielle reste membre du comité et nous avons déjà plein d'idées pour qu'elle ne s'ennuie pas chez elle dans l'espace de temps que lui laissera sa petite-fille qu'elle adore !

Un grand merci à Laurence Dégerine pour sa grande disponibilité. Merci aussi pour le sérieux avec lequel vous accomplissez votre travail, pour votre calme et votre bonne humeur, ce qui est fort apprécié de tous, y compris des visiteurs occasionnels.

Une nouvelle fois, un grand merci à Olivier Goy, qui, en plus des activités d'animation et de promotion, se rend disponible pour répondre présent dans les situations d'urgence.

Nos remerciements sincères s'adressent aussi à tous ceux qui nous ont aidé à trouver des solutions à nos questions d'illustrations et de traduction : Viviane et Christophe Blatt des éditions Lightmotif, Olivier Jean-Petit-Matile, Jean-Jacques Kissling, Michel Roggo, Daniel Schibli et Anna Eyckmans.

Merci à ceux qui nous ont aidés à maintenir en « bonne forme » notre installation/mobilier de bureau, le matériel d'exposition et autres matériels utiles ou qui nous ont offert des conditions avantageuses pour la bureautique : Jeff Arbalettaz (Alloa Urgences Informatiques), Claude Devillard, Patrice Simon (Université de Genève, département de biologie végétale).

Un merci chaleureux à tous les bénévoles qui travaillent dans l'ombre et qui apportent leur aide au secrétariat ou du matériel, ou encore qui assurent le transport, le montage ou la permanence des stands de l'ASL dans les diverses manifestations :

Luce Annen, Primo Arcioni, Ateliers Les Cordiers, Dorothy Bassin, Dominique Beffa, Nadège Blackwell, Wally Dellenbach, Eddy Favre, Anders Florin (Multijoint SA), Heidi Giot, Raymond Goetchel, William Goy, Huguette Hieble, Pierre Holzer, Nelly Jaquenod, Elisabeth Jörimann, Ruth Kiefel, Josette et Jean-Jacques Kohli, Anne-Laure Maire, Jean Maurer, Thérèse Michel, Jacques Rey, Madeleine Rey, Heidi Stulz, Stefan Swallert, Samuel Terrier, Catherine Venetz, ainsi que Jean-Pierre Wolf, toujours fidèle pour nous aider dans le transport du matériel d'exposition !

Un très grand merci également à tous les donateurs qui se sont manifestés au cours de l'année 2010-2011 sans lesquels bon nombre d'actions ne pourraient tout simplement pas être développées !

Tout à l'heure, Max Rien, notre trésorier, vous donnera une liste de ces donateurs mais auparavant, permettez-moi d'adresser des remerciements tout particuliers à la Fondation Hans Wilsdorf, à la Loterie Romande (sections valaisanne, vaudoise et genevoise), aux Services Industriels de Genève, ainsi qu'à Monsieur Philippe Dutoit et Monsieur et Madame Jean-Christophe et Colette Egli.

Je voudrais enfin remercier tous les membres du comité, pour leur engagement dans les diverses actions menées par l'ASL.

Jean-Bernard Lachavanne
Président

PROJETS ET ACTIONS DE L'ASL POUR 2011 – 2012

L'ASL est heureuse d'avoir contribué à la sensibilisation du public et des élus de la région lémanique au problème de pollution du Léman et des rivières et se réjouit des progrès réalisés. Assurément, nous sommes sur la voie d'une « success story » de l'assainissement du Léman, mais nous le savons, des progrès doivent encore être réalisés pour atteindre les objectifs en matière de qualité des eaux, ce qui justifie pleinement la poursuite de l'action de l'ASL.

Pour contribuer efficacement à la restauration durable de la qualité des eaux et de l'écosystème du Léman, et cela, bien sûr, dans un esprit de complémentarité des actions entreprises par les pouvoirs publics, notamment par la CIPEL dans le cadre de son plan d'action décennal 2011-2020, l'ASL continuera, outre l'accomplissement de ses activités habituelles (voir www.asleman.org), telles que l'information et la sensibilisation de la population lémanique (en particulier des jeunes), les actions concrètes sur le terrain, etc., à mobiliser ses forces autour des activités suivantes en 2010-2011 :

- 1. Promotion et mise en œuvre du projet AD'EAU destiné à sensibiliser les jeunes aux enjeux liés à la protection des eaux.**
- 2. Valorisation des résultats et promotion de la méthode LEMANO d'évaluation de la durabilité de la gestion des ressources en eau dans les communes de la région lémanique; achèvement de l'étude sur le Foron de Sciez.**
- 3. Poursuite de la campagne de promotion pour une adhésion à la Charte de l'eau de la région lémanique auprès des communes et des particuliers.**
- 4. Publication de 4 numéros du trimestriel *Lémaniques* de l'ASL.**
- 5. Présence de l'ASL dans les diverses manifestations de la région lémanique touchant à la problématique de l'eau.**